



TOUR DE L'ILE AUX MOINES
TROPHÉE MARC BURBAN
15 AOÛT 2022
SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE VANNES
GRADE 5A
CANAL VHF de course : 06

Avenant N°1 aux IC
Annexe aux instructions de Course
Mesures sur la lutte contre les feux de forêt

Arrêté du 12 août 2022 de la préfecture du Morbihan sur la lutte contre les feux de forêt.
Le Golfe du Morbihan est potentiellement une zone d'écopage. Les bateaux doivent être en veille VHF sur le canal 16 et se conformer aux demandes des autorités et du comité de course.



www.morbihan.gouv.fr/content/download/62532/440730/file/Ecopage%20Golfe-2.pdf

PCC : Françoise Dettling
Posté le 13 août à 12h00